

FICHE PRATIQUE SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE



1

Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Un espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées.

Ressources utiles du CLSM

Carte des ressources santé mentale territoire messin avec un annuaire interactif pour accompagner les personnes en souffrance mentale

<https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/annuaire>

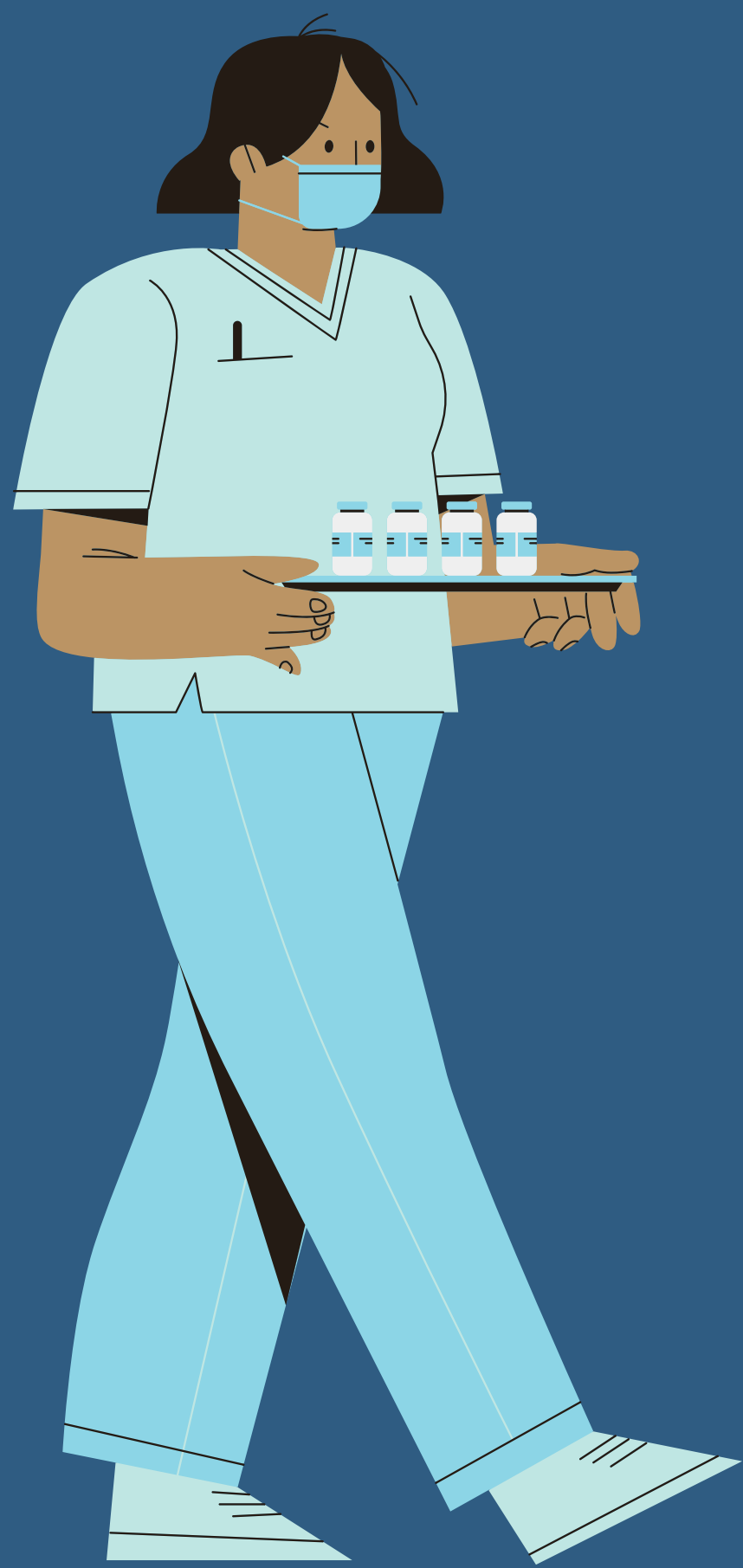
POUR TOUTE DEMANDE, CONTACTEZ:

Stéphane TINNES-KRAEMER, coordonnateur
stephane.tinnes@ch-jury.fr
03 87 56 27 68

Centre hospitalier de Jury/CLSM territoire
messin
BP 75088-57073 Metz cedex 3



FICHE PRATIQUE SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE



2

Centre Françoise Dolto Unité de pédopsychiatrie périnatale et petite enfance

Pour qui ? Le Centre s'adresse aux enfants de 0 à 2 ans présentant :

- Un retard de développement
 - Des signes de souffrance émotionnelle
 - Des points de fragilité relevés par l'entourage.
- Il s'adresse également aux parents et familles
- Se questionnant sur un projet de grossesse ou pendant les premiers mois de vie de bébé,
 - Éprouvant des difficultés à se sentir parents et à nouer une relation harmonieuse avec leur enfant,
 - Se questionnant sur le bien-être de leur enfant.

L'objectif est de proposer un accompagnement pluriprofessionnel spécialisé.

Qui peut adresser?

Tous les professionnels de santé et acteurs du médico-social et social ainsi que les parents

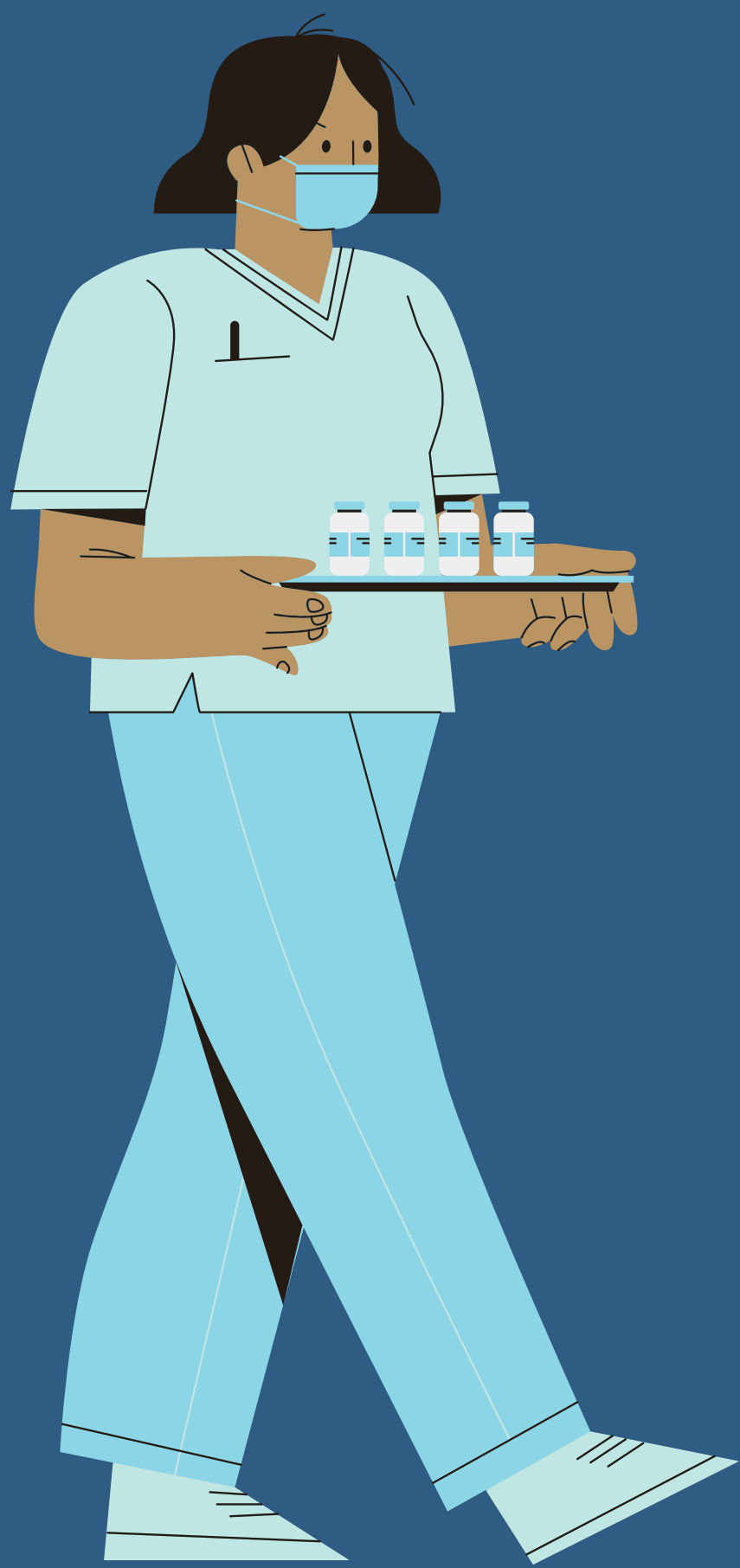
Composition de l'équipe

1 pédopsychiatre ; 1 psychologue; 1 psychomotricien;
1 infirmière; 1 cadre de santé

ADRESSAGE PAR TÉLÉPHONE
03 87 74 42 42

OU PAR MAIL
centrefrancoisedolto@ch-jury.fr

FICHE PRATIQUE SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE



3

Équipe Mobile d'Appui Médico-Social (EMAMS)

Pour qui ? Dispositif à destination de personnes adultes présentant une situation de handicap quel qu'il soit et une souffrance psychique afin d'éviter une rupture dans le parcours de vie.

Qui peut adresser?

Interpellation du dispositif par n'importe quel professionnel, proche aidant ou personne concernée via une fiche de demande d'intervention. L'équipe se déplace auprès de la personne accompagnée. (la fiche sera transmise par l'EMAMS et sera disponible sur le site internet de la CPTS)

Territoire d'intervention

Metz-orne : Rombas - Maizières-Lès-Metz - Marange-Silvange - Vigy - Woippy - Metz ville - Ars-Sur-Moselle - Montigny-Lès-Metz - Verny - Pange.

Composition de l'équipe

2 infirmiers; 1 éducateur spécialisé; 1 psychologue

ADRESSAGE PAR TÉLÉPHONE

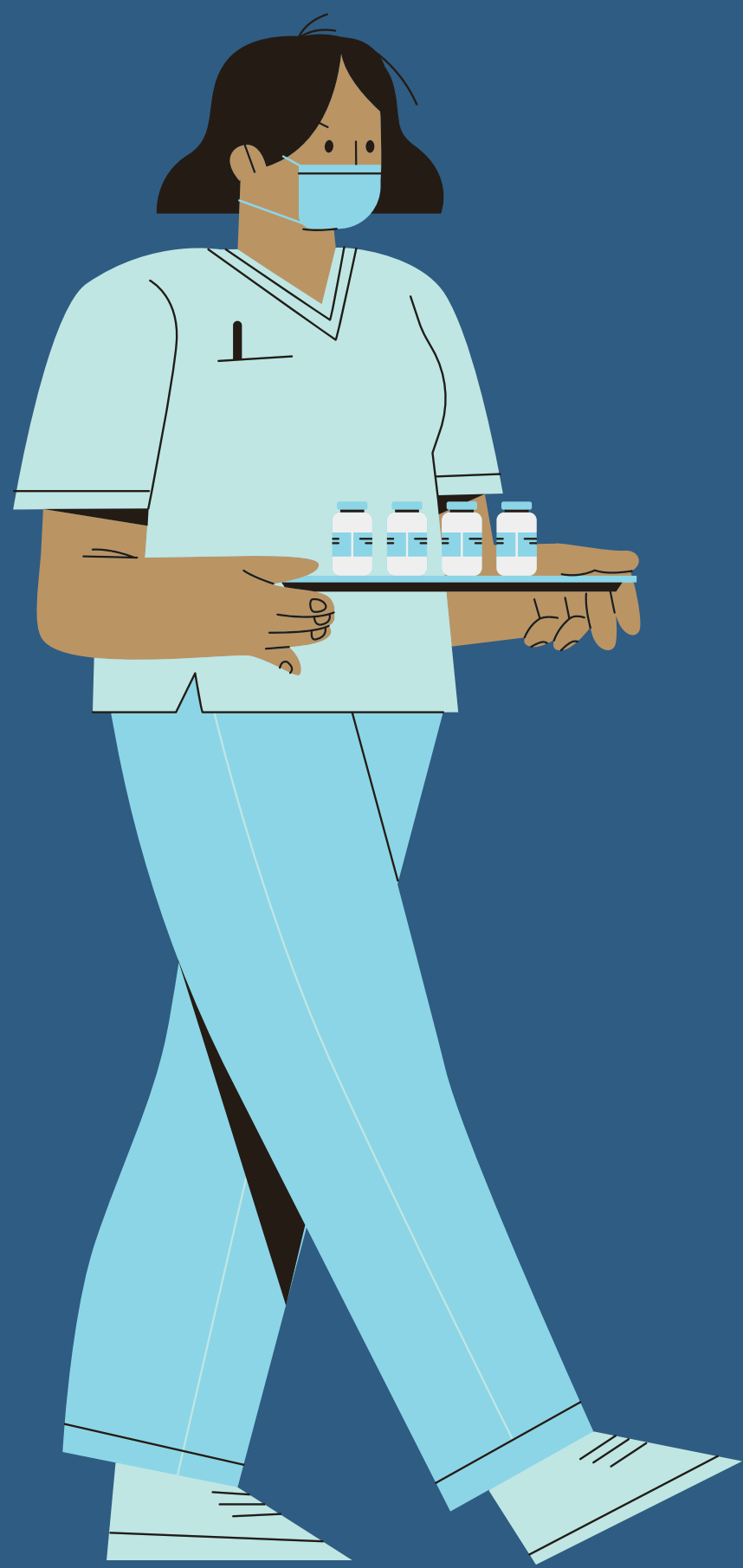
03 87 56 27 08

OU PAR MAIL

emams@ch-jury.fr

2 rue Paul Langevin, 57070 METZ

FICHE PRATIQUE SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE



4

Unité de Psychopathologie de la Personne Agée de METZ

Pour qui ? L'UPPAM est une équipe mobile de prise en charge des personnes âgées avec des troubles psychiatriques. Critères d'orientation

- Difficultés liées au vieillissement sans suivi antérieur (problématique liée au deuil, à la perte ou au handicap)
- Pathologies psychiatriques déclenchées après 70 ans
- Patients sans suivi depuis plus de 5 ans (absence de suivi, rupture, stabilisation des troubles...)
- Patients de + de 70 ans ayant des troubles psychiatriques anciens associés à des troubles neuro-dégénératifs diagnostiqués et bilantés.

Qui peut adresser?

centres hospitaliers, médecine de ville, les structures d'hébergement, les intervenants sociaux

Territoire d'intervention

Agglomération messine (4 secteurs de psychiatrie adultes du C.H. de Jury)

Composition de l'équipe

2 médecins psychiatres; 7 infirmières;
1 psychologue; 1 assistante médico-administrative

ADRESSAGE PAR TÉLÉPHONE

03 87 69 15 77

OU PAR MAIL

uppam-inf@ch-jury.fr

26 rue Guynemer, 57950 MONTIGNY-LÈS-METZ

FICHE PRATIQUE SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE



5

PSY PRO Metz



Pour qui ? PSYPRO est une unité d'hospitalisation de jour en psychiatrie spécialisée dans l'accueil, l'évaluation et la prise en charge de la souffrance au travail . La décision d'admission repose sur deux critères cumulatifs simples :

- L'existence d'une souffrance psychique et/ou d'un trouble psychopathologique avéré (valence psychiatrique) ;
- Le souhait et/ou les besoins d'être aidé également sur son origine et/ou son retentissement professionnel (valence psychopathologie du travail). Le centre PSYPRO prend en charge les Burn-Out, les différentes formes de dépression réactionnelles, les états de stress post-traumatiques... en lien avec une situation professionnelle.

ADRESSAGE PAR TÉLÉPHONE
03 72 51 08 40

OU PAR MAIL
contact@psypro-metz.fr

**11 rue Saussaie en Mi-Terre, 57130
JOUY-AUX-ARCHES**

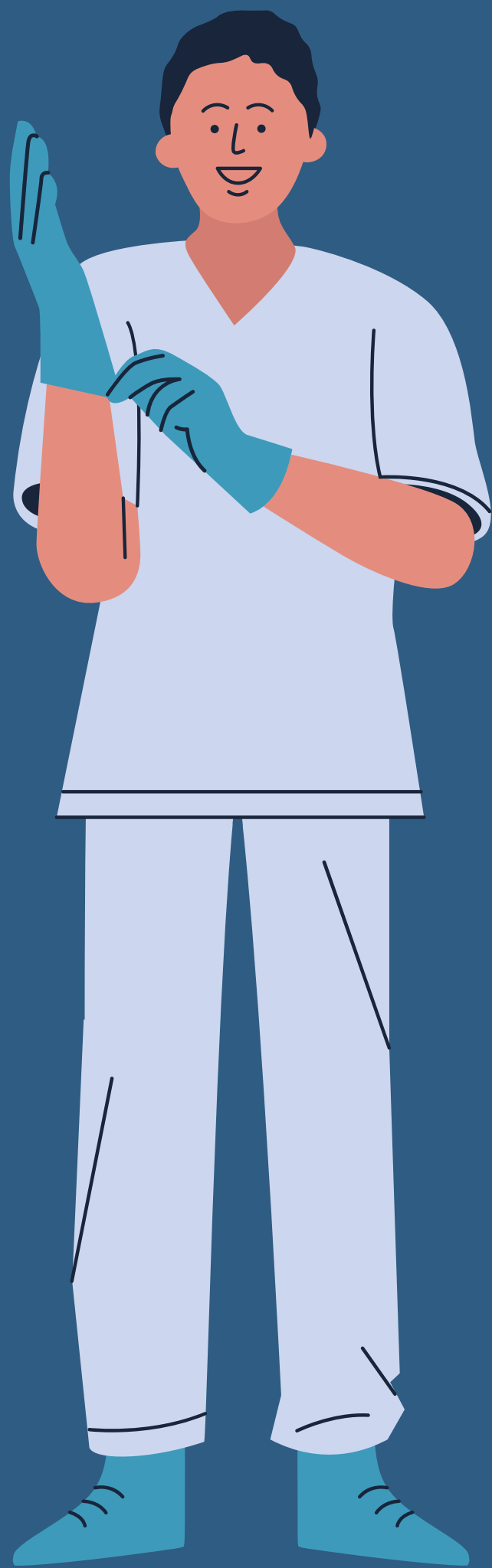
Qui peut adresser?

médecin du travail, médecin généraliste par simple prescription

Composition de l'équipe

psychiatre, psychologue, infirmier, art-thérapeute, éducateur d'activité physique adaptée, diététicien

FICHE PRATIQUE SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE



6

IPA Psy du Service d'Accès aux Soins (SAS)

Pour qui ? L'IPA Psy du SAS oriente les appelants de tous âges vers l'offre de soin la plus adaptée. Pour les professionnels du soin il constitue un appui à la décision dans l'orientation des patients souffrant d'une problématique de santé mentale. L'IPA participe à l'amélioration de l'accès aux soins. Il apporte son expertise dans le cadre des activités d'évaluation clinique, de dépistage, orientation et coordination du parcours de soins en santé mentale .

Qui peut adresser?

Tous les professionnels de santé

Composition de l'équipe

1 infirmier en pratique avancée en Psychiatrie

ADRESSAGE PAR TÉLÉPHONE
au centre 15

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30